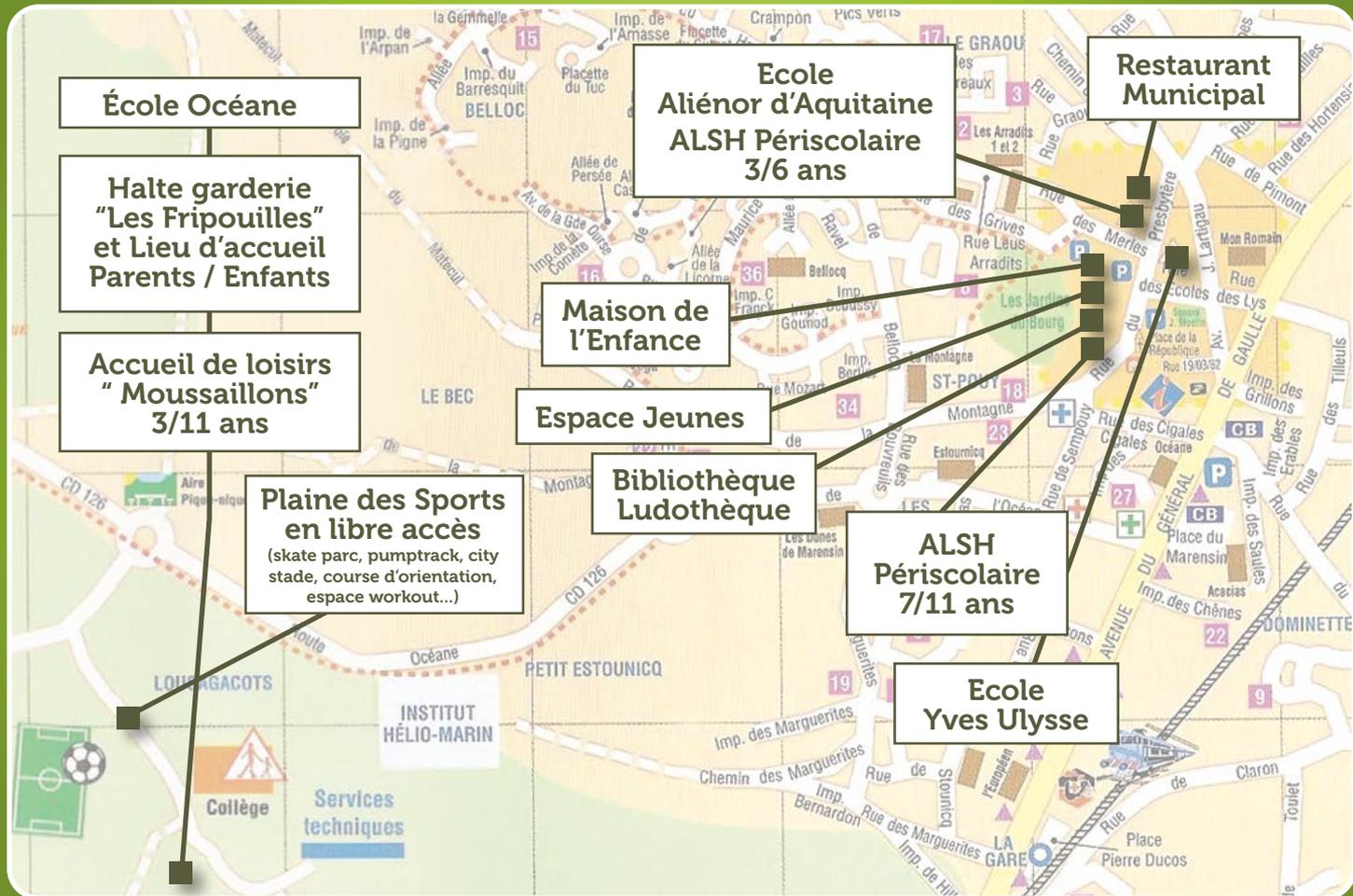




20|21/22

Grandir à Labenne





**Olivier Colomès**  
*Adjoint au maire en charge  
de l'éducation, enfance, jeunesse*

## UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE DÉBUTE.

Ce guide « Grandir à LABENNE », remis à jour, vous donne accès à toutes les informations nécessaires au parcours scolaire et extra-scolaire de votre enfant.

L'an passé a été une année compliquée pour vous, vos enfants, mais aussi tous les agents communaux des structures de la municipalité : crèche, multi-accueil, LAEP, écoles, collèges, périscolaire, centre de loisir, espace jeunes... qui ont su s'adapter aux différents protocoles sanitaires et autres contraintes liées à cette pandémie.

L'adaptabilité a été la qualité première préconisée et utilisée par nos services, ce qui nous a permis de travailler dans le plus grand respect des règles et consignes de l'Etat.

Maintenant, nous espérons tous revenir vers un mode de vie normal, comme avant. La rentrée scolaire va s'effectuer dans ce sens, avec une nouvelle uniformisation des heures d'entrée et sortie scolaires : 8h30 11h30 – 13h30 16h30.

Nous n'avons pas encore connaissance d'un nouveau protocole sanitaire mais nous espérons tous que les enfants puissent retrouver la liberté de jeux de groupe dans les cours de nos écoles. Restant à votre écoute, la Municipalité Labennaise vous souhaite, à toutes et tous, une agréable rentrée et une belle année scolaire.

## Sommaire



Pôle Enfance Jeunesse	P 4
Maison de l'Enfance	P 5
Relais Assistants Maternels	P 8
PEDT	P 9
Que faire si...	P 10
Périscolaire et Extrascolaire	P 14
Espace Jeunes	P 17
Jeunesse et Séjours	P 18
Commission Municipale des Jeunes	P 19
Associations et clubs	P 20
Tarifs	P 21
Bibliothèque Ludothèque	P 23
Écoles et Collège	P 24
Restauration scolaire	P 24
Pôle sud centre de formations Musicales	P 25
Escale éco	P 26
Escale info	P 27

# Pôle Enfance Jeunesse

**Adresse :** La Pradette « Maison des services » 8, rue des écoles.

**Public :** Familles.

**Horaires :** Jeudi 16h-18h30

## Qu'est-ce-que le Pôle Enfance Jeunesse ?

C'est un guichet unique qui vous permet de :

- Venir retirer les dossiers d'inscriptions aux différentes structures d'accueil municipales (le retrait des dossiers ne tient pas lieu d'inscription).
- Régler vos factures pour l'accueil de votre (vos) enfant(s) les règlements peuvent se faire également en Mairie.

## Fermetures annuelles :

Trois semaines en Août et deux semaines à Noël.

**Possibilité de télécharger les dossiers d'inscriptions aux ALSH sur le site [www.ville-labenne.fr](https://portail.berger-levrault.fr) - Les retours des dossiers complétés se font uniquement auprès des responsables pédagogiques de chaque structure.**

A l'inscription à l'un des services d'accueils petite enfance et jeunesse, les familles disposent d'un accès au portail citoyen de la ville : [https://portail.berger-levrault.fr/](https://portail.berger-levrault.fr)  
**MairieLabenne40530/accueil** - Lien en page d'accueil du site de la ville de Labenne.  
Ce portail permet aux familles de mettre à jour les données personnelles, visualiser ou payer les factures en ligne et effectuer les réservations au service enfance (3 à 12 ans).

P



# Maison de l'Enfance " Les Diablotins "

## Structure Multi Accueil

**Adresse :** 3, Place Louis Darmanté.

**Gestionnaire :** Mairie de Labenne.

**Public :** Enfants de 2.5 mois à 4 ans.

### Horaires et périodes de fonctionnement :

7h30 -18h30 du Lundi au Vendredi.

### Fermetures annuelles :

Trois semaines en Août et deux semaines à Noël.

**Grille tarifaire :** Tarif en fonction de vos revenus et du nombre d'enfants composant la famille, selon le barème communiqué par votre CAF.

**Le retour des dossiers et l'inscription de l'enfant ne sont possibles que sur rendez-vous avec l'équipe pédagogique.**





# Maison de l'Enfance "Les Fripouilles"

## Structure Multi Accueil

**Adresse :** 450, rue du stade.

**Gestionnaire :** Mairie de Labenne.

**Public :** Enfants de 2.5 mois à 4 ans.

**Horaires et périodes de fonctionnement :** Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 17h30

**Fermeture annuelle :** Trois semaines en Août et deux semaines à Noël.

**Grille tarifaire :** Tarif en fonction de vos revenus et du nombre d'enfants composant la famille, selon le barème communiqué par votre CAF.

**Le retour des dossiers et l'inscription de l'enfant ne sont possibles que sur rendez-vous avec l'équipe pédagogique.**

## Lieu d'Accueil Enfants-Parents " Parents en jeux "

**Adresse :** 450, rue du stade.

**Gestionnaire :** Mairie de Labenne.

**Public :** Parents, Accompagnants et Enfants de 0 à 6 ans.

**Horaires et périodes de fonctionnement :** Les mercredis de 9h à 12h.

**Fermeture annuelle :** Toutes les vacances d'été et deux semaines à Noël.

**Grille tarifaire :** Gratuit - sans inscription.

**Partenaires :** : Psychologue, Éducateur sportif, Ludobus, musicothérapie, conteuse

**Inscriptions auprès de l'équipe pédagogique de la structure.**

# Accueil spécifique des enfants en situation de handicap dits "enfants à défis"

## Inclusion dans les multi accueil labennais

- Projet co-financé par la CAF.
- Prise en charge adaptée aux besoins et particularités de l'enfant.
- Equipe encadrante : Educatrice Spécialisée (formée aux pratiques recommandées par la Haute Autorité de santé ABA, PECS, Diplôme universitaire autisme), professionnels Petite Enfance, infirmière.
- Co-élaboration du projet éducatif avec les parents, les professionnels de santé en libéral (psychologues, orthophonistes), de rééducation (CAMSP, CMPP).
- Partenariat avec l'Education Nationale : accompagnement scolarisation en milieu ordinaire. Possibilité de mise à disposition de l'Educatrice Spécialisée pour accompagner l'enfant au sein de la classe lors du temps de transition Crèche-Ecole, crèche-centre de loisirs.
- Professionnels formés tous les ans sur prise en charge enfants en situation de handicap par Centre Ressources Autisme, AFMR Etcharry...

Multi accueil « Les Diablotins »	Au sein du multi accueil « Les Fripouilles »
<p>Possibilité d'accueil de <b>4 enfants à défis âgés de 2 mois et demi à 4 ans</b>. Tous types de handicap. Analyses de pratiques avec Martine TOUYA, psychologue clinicienne.</p>	<p>Possibilité d'accueil de <b>2 enfants souffrant de troubles du spectre de l'autisme ou de troubles sensoriels âgés de 2 mois et demi à 4 ans</b>. Supervision mensuelle par psychologue spécialisé troubles du spectre de l'autisme. Structure aménagée avec le Centre Ressources Autisme.</p>



# Relais Assistants Maternels

## Adresse des bureaux :

Siège de la Communauté de Communes à St Vincent de Tyrosse.

**Gestionnaire :** Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud.

**Public :** Assistants maternels agréés, Gardes à domicile, Candidats à l'agrément et Parents.

## Missions :

- **Accompagner** et informer les parents en recherche de modes d'accueil (démarches administratives, statut d'employeur, listings d'assistants maternels agréés disponibles, autres modes d'accueil existants).
- **Apporter** une première information aux assistants maternels, gardes à domicile et parents concernant le statut, les droits et les obligations des professionnels et des employeurs
- **Proposer** des temps collectifs pour les tout-petits et leur assistant maternel
- **Organiser** des temps d'échange pour les assistants maternels et les accompagner dans leur professionnalisation (formation continue, réunions d'information...)

## Horaires et périodes de fonctionnement :

### Ateliers enfants/assistants maternels :

Uniquement en période scolaire les jeudis matin de 9h00 à 12h00, Salle du château d'eau Rue des grives à Labenne.

### Permanences téléphoniques et entretiens individuels :

Toute l'année à l'escale info de Capbreton.

### Informations utiles

La liste des assistants maternels agréés sur la commune est disponible sur le site du Conseil Départemental des Landes : [www.landes.org/assistantesmaternelles-agreées](http://www.landes.org/assistantesmaternelles-agreées)

**www.mon-enfant.fr** : Site national de la Caisse d'Allocations Familiales dédié aux parents. (Offres d'accueil pour les enfants de 0 à 12 ans, conseils et outils de simulation du coût de la garde des jeunes enfants).

**www.caf.fr** : Droits et prestations pour les parents ayant de jeunes enfants.

**Familymacs** : site de mise en relation parents/assistants maternels

# Projet Educatif Communal

## Organisation du temps scolaire 2021/2022 :

lundi, mardi, jeudi, vendredi  
8h30-11h30 et 13h30-16h30

## Coordination du Pedt :

Bastide Sylvain  
espacejeunes@ville-labenne.fr

## Service Enfance jeunesse :

clsh@ville-labenne.fr

## Le Centre Communal

**d'Action Sociale** propose une aide financière aux familles à faibles revenus pour les inscriptions aux activités des clubs et associations de Labenne. Contact : Mme Korotkevitch Nathalie à la Mairie  
05 59 45 46 60



## Projet Educatif de Territoire (PEDT)

Le PEDT est un outil de coopération éducative chargé de créer du lien entre les temps de vie des enfants (scolaire, péri et extrascolaire). Il est validé par les services de l'État de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports.

Sa valeur ajoutée se trouve dans la synergie créée par la coopération des acteurs éducatifs permettant la construction de parcours éducatifs cohérents pour les enfants. Le périmètre du projet concerne les tranches d'âge de 0 à 18 ans et court sur les trois prochaines années scolaires.

### Les grands axes retenus sont :

- **La modification** des horaires scolaires afin de permettre la réalisation par les enseignants des Ateliers Pédagogiques Complémentaires (APC) durant la pause méridienne. Cette modification a entraîné une modification des horaires sur les trois écoles.
- **La structuration** de la pause méridienne par la proposition d'activités aux enfants avant ou après le repas.
- **L'aménagement** des cours de récréation et des espaces de vie collective afin de réduire le stress et fluidifier les déplacements au sein des établissements.
- **L'enrichissement** du territoire d'équipements en libre accès permettant aux familles de pratiquer des activités sportives épanouissantes.
- **La phase d'étude** d'impact de la création d'écoles de cycles.



# QUE FAIRE SI...



## A l'école



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

**NOTRE ENFANT A UN DOUDOU, UNE SUCETTE...**

Doudou et sucette sont acceptés en début d'année dans la classe et à la sieste.

**NOTRE ENFANT N'A PAS ACQUIS LA PROPRETÉ...**

Dans l'idéal, il est préférable que l'enfant soit propre. Si ce n'est pas le cas, si la propreté n'est pas tout à fait acquise, la famille peut fournir des couches culottes de type "pull ups".

**NOTRE ENFANT EST ALLERGIQUE/BÉNÉFICIE D'UN PAI...**

En informer l'école dès l'inscription afin que toutes les dispositions soient prises en lien avec les services de santé scolaire pour la mise en place du protocole. Dans le cadre d'un handicap, une adaptation de la rentrée scolaire et/ou du temps scolaire peut être envisagée ainsi que la mise en place de la procédure d'accompagnement (AVS). Un temps d'échange avec les différents intervenants auprès de l'enfant doit impérativement avoir lieu au moment de l'inscription.

**NOUS VOULONS SIGNALER L'ABSENCE DE NOTRE ENFANT...**

Laisser un message sur le répondeur de l'école ou envoyer un mail.

**NOTRE ENFANT A (N'A PAS) L'HABITUDE DE FAIRE UNE SIESTE...**

La sieste est proposée après le repas en PS.

**IL PREND HABITUELLEMENT UN ENCAS LE MATIN, L'APRÈS-MIDI...**

Le matin, il n'y a pas de collation organisée par l'école. Il est essentiel que les enfants aient pris un bon petit-déjeuner avant de partir à l'école. Les goûters de l'après-midi sont fournis par la municipalité aux enfants qui sont inscrits à l'accueil périscolaire.

**NOTRE ENFANT EST MALADE, DOIT PRENDRE UN TRAITEMENT MÉDICAMENTEUX...**

L'enfant malade ne peut être accueilli à l'école. En tout état de cause, aucun traitement ne peut être donné par les enseignants (hors PAI).

**JE NE PEUX PAS VENIR CHERCHER MON ENFANT À LA SORTIE...**

Il est important de prévenir par téléphone. Nous conseillons d'inscrire les enfants au Périscolaire, ne serait-ce que pour qu'ils soient accueillis normalement en cas de retard des responsables parentaux. Les personnes inscrites sur la fiche de renseignements, susceptibles de venir récupérer l'enfant, doivent être présentées au préalable.



## Au restaurant municipal

Doudou et sucette sont autorisés dans un premier temps pour rassurer l'enfant.

Prévoir un change pour la cantine marqué au nom de l'enfant.

Mettre un PAI en place.

Médecin scolaire.

Si allergie alimentaire voir avec le pôle culinaire.

Porter les médicaments en cantine avec une photo de l'enfant.

Pensez à prévenir le pôle culinaire ou «décocher»

Fournir le traitement.

Photocopie de la prescription médicale.

Lettre autorisant le personnel à lui donner.



## Aux accueils Péri/Extrascolaires

Doudou et sucette peuvent accompagner votre enfant dans un petit sac à dos.

Fournir couches et/ou affaires de rechange dans un petit sac à dos.

Le préciser dans le dossier d'inscription et fournir le PAI ou la prescription du médecin et les médicaments dans un sachet ou boîte plastique (refermable) le tout au nom et prénom de l'enfant.

Pour les réservations et annulations les mercredis et vacances scolaires :  
Portail famille <https://harmonie.ecolesoft.net/portail/>  
En périscolaire, pas de réservation donc inutile de signaler l'absence

Le préciser à l'équipe qui vous accueille, un temps calme de repos est organisé pour tous les enfants faisant ou pas la sieste.

Un goûter est fourni par le service autour de 16h.

Pour le matin, mettez un petit encas dans le sac de votre enfant.

Fournir à l'équipe le traitement, accompagné impérativement de la prescription du médecin.

Renseigner l'identité des personnes autorisées à récupérer vos enfants, dans le dossier d'inscription ou sur le portail famille et les informer de venir avec leur pièce d'identité.

## QUE FAIRE SI...



## A l'école

### QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'ATSEM...

Les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) sont des salariés de la commune mis à disposition de l'Éducation Nationale à hauteur de 80% de leur temps de travail. Elles secondent les enseignants auprès des élèves et assurent des tâches d'accueil et d'animation ainsi que des tâches d'entretien des locaux. A Labenne, la commune a fait le choix d'employer une ATSEM par classe soit 9 agents.

### MISE À JOUR DES DONNÉES PERSONNELLES, RÉSERVATION ET ANNULATION (mercredi et vacances scolaires), VISUALISATION, ÉDITION ET RÈGLEMENTS DES FACTURES EN LIGNE

### COMMENT FONCTIONNE L'ENT

L'école ou les enseignants informent régulièrement les parents des activités scolaires. Cette information se fait par le biais de l'Environnement Numérique de Travail (ENT). Afin d'accéder à ce service, chaque nouvelle famille reçoit un code ENT lors de la rentrée.

### QU'EST CE QUE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE ?

Une participation financière pour la coopérative scolaire, quand elle est demandée aux familles, ne peut être que volontaire ou modique. Elle peut aider au financement de certaines activités ou achat de petit matériel ou fonctionnement de certains projets. Le conseil des maîtres, le conseil d'école et l'OCCE valident la bonne utilisation des sommes collectées. La coopérative scolaire n'a pas pour but de se substituer aux obligations des collectivités territoriales.

### QUE DEVONS-NOUS FOURNIR À NOTRE ENFANT (PETIT MATÉRIEL) ?

Un sac à dos avec un change complet, adapté à la saison. Une couverture et un oreiller pour la sieste des PS.

### LES ENJEUX

En lien avec les 5 domaines d'apprentissage (Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions - Agir, s'exprimer et comprendre à travers l'activité physique - Agir, s'exprimer et comprendre à travers des activités artistiques - Construire les premiers outils pour structurer sa pensée - Explorer le monde). Apprendre à vivre ensemble et apprendre ensemble sont les enjeux forts de la maternelle.

### LES TOILETTES

Le passage aux toilettes s'effectue sous la responsabilité d'un adulte au moins (ATSEM et/ou Enseignant).

### DIVERS

Les vêtements des élèves doivent être marqués au nom de l'enfant.

**Respect des horaires de classe.**



## Au restaurant municipal

Présence de 2 ATSEM supplémentaires pendant le temps de repas du 2<sup>e</sup> service qui compte plus d'élèves, suivant une organisation bien définie.



## Aux accueils Péri/Extrascolaires

S'assurer d'avoir renseigné un mail sur le dossier d'inscription Portail Famille : <https://harmonie.ecolesoft.net/portail/>  
Identifiant = numéro de famille sur factures  
Mot de passe = première connexion, cliquez sur mot de passe oublié

## Contacts :



### Ecole OCÉANE

Tél. 05 59 45 85 90

mail : e.labenneocean@ac-bordeaux.fr

### Ecole ALIÉNOR D'AQUITAINE

Tél. 05 59 45 43 65

mail : em.labenne@ac-bordeaux.fr

### Ecole ULYSSE

Tél. 05 59 45 47 79

mail : e.labenne@ac-bordeaux.fr



### Restaurant municipal

Tél. 05 59 45 49 67

mail : cantine.bourg@ville-labenne.fr

-

Tél. 05 59 45 85 92

mail : cantine.ocean@ville-labenne.fr



### Accueils Péri/Extrascolaires

Tél. 05 59 45 61 94

mail : clsh@ville-labenne.fr



# Péri & Extrascolaire

## Les structures

**Pôle enfance jeunesse** la pradetie « maison des services »  
8, rue des écoles 05 59 45 61 94 - Horaires : jeudi 16h-18h30

**Les accueils sont encadrés par l'équipe pédagogique municipale et/ou des intervenants extérieurs selon la réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.**

### Les Pitchouns 3-6 ans

10 rue du presbytère 05 59 63 05 39  
pour les enfants scolarisés à l'école Aliénor d'Aquitaine

### Les Loustics CP-CM2

16 rue du presbytère 05 59 45 70 51  
pour les enfants scolarisés à l'école Yves ULYSSE

### Les Moussaillons 3 ans au CM2

450 rue du stade 05 59 45 85 93 pour les enfants scolarisés à l'école Océane.

**Fermetures annuelles** : trois semaines en août et deux semaines à Noël.  
Projet pédagogique disponible sur [www.ville-labenne.fr](http://www.ville-labenne.fr)

# Temps d'Accueil Périscolaire Pitchouns - Loustics Moussaillons

## L'Accueil du matin : 7h30-8h30

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis en périodes scolaires.  
Au choix de l'enfant : se réveiller à son rythme, jouer, lire, dessiner, échanger avec l'équipe pédagogique.  
Cet accueil est facturé de 7h30 à 8h30 (cf grille tarifaire p.21).

## L'Accueil du midi : 11h30-13h30

Les enfants sont encadrés par le personnel du restaurant municipal.

## L'Accueil du soir : 16h30-18h30

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis en périodes scolaires.  
Au choix des enfants : ateliers lecture, écriture, calcul, projets de découverte sportive, culturelle et ludique. Cet accueil est facturé de 16h30 à 18h30 (cf grille tarifaire p.21).





# Temps d'Accueil Extrascolaire

## Pitchouns - Loustics - Moussillons

### L'Accueil des mercredis et les vacances scolaires : 7h30-18h30

#### En période scolaire.

L'Accueil de Loisirs concerne les enfants de la Petite section de maternelle à 12 ans.

- de 7h30 à 18h30 : accueil sur les structures du bourg Pitchouns et Loustics.

L'accueil est facturé selon la grille tarifaire (cf grille tarifaire p.21).

#### Durant les vacances scolaires : 7h30-18h30 du lundi au vendredi.

L'accueil s'effectue aux centres des Pitchouns et Loustics, à la journée ou à la demi-journée selon le programme d'activités et **après accord de l'équipe pédagogique.**

#### Réservation

Pour des raisons d'organisation et dans la limite des places disponibles, il est indispensable de **réserver** les jours de fréquentation de vos enfants à l'accueil de Loisirs du **mercredi** et **des vacances scolaires via votre portail citoyen.**

# Espace Jeunes Accueil de Loisirs sans hébergement

**Adresse :** Place Louis Darmanté.

**Gestionnaire :** Mairie de Labenne.

**Public :** Enfants de 11 ans à 17 ans.

Structure de loisirs éducatifs à destination des adolescents.

## Horaires et périodes de fonctionnement :

Durant les vacances scolaires du lundi au vendredi.

Pendant la période scolaire, les mardis et vendredis de 16h à 18h, les mercredis et samedis de 14h à 18h. Ces horaires peuvent varier en fonction des activités et projets développés.

Propositions de séjours durant les vacances scolaires.

## Tarifs :

Cotisation annuelle 5€. Le prix des sorties varie en fonction des activités proposées et du quotient familial. (cf grille tarifaire p.21)

Un service de Relais Information jeunesse sera développé à partir de septembre 2021 en lien avec l'escale info de capbreton.

**L'inscription annuelle se fait sur dossier à retirer à l'Espace Jeunes ou au Pôle Enfance Jeunesse.**





# Jeunesse et Séjours

**Adresse :** Mairie  
Place de la République.

**Gestionnaire :** Mairie de Labenne.

**Public :** Enfants de 6 ans à 17 ans.

## Horaires et périodes de fonctionnement :

Durant les vacances scolaires.

La Commune de Labenne, dans le cadre de sa politique enfance jeunesse, propose différents séjours tout au long de l'année. Basés sur des thématiques variées (sport, culture...), ils permettent aux enfants et aux jeunes de sortir de leur environnement de vie habituel.

Le service jeunesse est partenaire du dispositif **DestiNAction** (départ en autonomie pour les 16 -25 ans) porté par la Région Nouvelle Aquitaine.

Le dispositif Landes imagination soutient les projets des jeunes landais, un accompagnement est assuré par les animateurs jeunesse.



Tél. 05 58 05 41 99  
education@landes.fr  
[landes.fr/pack-jeunes](http://landes.fr/pack-jeunes)



## + d'autonomie pour les 11-30 ans

Aide à l'autonomie, insertion, formation, logement, santé, mobilité, valorisation des projets qui tiennent à cœur... Le Département et la commune de Labenne prennent soin de la jeunesse !

L'objectif : offrir à tous les jeunes landais, les moyens de s'épanouir et d'accéder à l'autonomie.

# Commission Municipale des Jeunes

La nouvelle commission municipale des jeunes est installée depuis janvier 2021. Les jeunes travaillent en commissions thématiques sur des projets qui verront le jour au cours de l'année.



## Commission Environnement et cadre de vie :

### Installation de trois bacs à marées

Les jeunes conseillers ont sollicité le Maire afin d'installer des bacs à marées aux trois entrées/sorties de plage de Labenne (centrale, chapelle, Casanova) Cette action va s'inscrire dans une démarche initiée par le département des Landes et le Syndicat mixte du littoral Landais. L'installation des bacs interviendra au mois de septembre. Les jeunes ont prévu de réaliser un tuto vidéo afin d'expliquer la démarche à la population.



### Sacs à déjections canines

La propreté et la préservation du cadre de vie de Labenne est une préoccupation majeure des jeunes et des adultes. A ce titre les membres du CMJ ont sollicité leurs homologues adultes pour la réinstallation de sacs à déjections canine. Trois ont déjà été installés, d'autres suivront.

### Aire de jeux et Work out

Une aire de Work out sera installée au mois de septembre autour du stade en face du Collège. Elle permettra de pratiquer des exercices de renforcement musculaire en libre accès pour la population.



### Commission Animation Solidarité :

Un vide-greniers solidaire sera organisé en fin d'année afin de récolter des fonds qui seront redistribués à une association d'aide aux populations en difficulté. Une course de trottinettes sera organisée durant cette journée.

# Associations et clubs accueillants des enfants et des jeunes

<b>ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES</b>	M. MARTEAU : 06 22 53 60 06 • ape.labenne@gmail.com
<b>ACL</b> (Art Culture et Loisirs)	M. BLENO : 06 23 09 12 22 • association@acl-labenne.fr
<b>ACTION SPORT</b>	M. FOULGOT : 06 61 05 40 37 • action.sport2015@gmail.com
<b>ATELIER DU MOUVEMENT</b>	M. CAUDRON : 06 42 79 41 89 • M <sup>me</sup> HERMAN : 06 12 32 77 42
<b>EKOLONDOÏ</b> (éducation, environnement)	M <sup>me</sup> BARROSO : 05 59 63 29 46 • ekolondoiasso@orange.fr
<b>BULLES ET COMPAGNIE</b> (Théâtre)	M <sup>me</sup> CURRUCHET : 06 86 67 66 87 • bullesetcie@orange.fr
<b>CERCLE SPORTIF LABENNAIS</b> (Sambo, Lutte, Judo)	M. LABORIE : 05 58 72 50 38 • M <sup>me</sup> PAQUIN : 05 59 45 48 70
<b>FCPE Collège</b>	M. SIHAM Rasim : 06 07 75 71 62 • fcpe.college.labenne@gmail.com
<b>FRONTON LABENNAIS</b> (Pelote Basque)	M. CORRIHONS : 06 20 67 79 82 • fronton.labennais@gmail.com
<b>FULL BOXING CLUB</b>	M. SAKJI : 06 28 33 40 28 • fbcl40@sfr.fr
<b>LOSC BASKET</b>	M. LASSERRE : 06 03 82 83 76 • emmanuelle.perril@orange.fr
<b>LOSC FOOTBALL</b>	M. MAZEAU : 06 82 86 84 63 • 530682@lfaquitaine.fr
<b>LOSC SURF CLUB</b>	M. LEFEVRE : 07 67 26 02 70 • surfclub.labenne@gmail.com
<b>TAEKWONDO</b>	M. SAINT-PAUL : 06 27 57 16 02 • tkdlabenne@gmail.com
<b>TENNIS LABENNAIS</b>	M. ERNEST : 06 82 99 17 90 • roger.ernest@wanadoo.fr
<b>JAZZ MANIA</b> (Danse)	M <sup>me</sup> TAUZIN : 06 63 11 59 59 • marie-france.tauzin@laposte.net
<b>UNIT FITDANCE</b> (Danse, Fitness)	M <sup>me</sup> KAMALSKI : 06 35 41 09 67 • cindykamalski@gmail.com
<b>TOUTES LES COULEURS</b>	M <sup>me</sup> ABADIE Jeanine : 05 59 45 47 00 • abadie.christian.pierre@gmail.com
<b>AILLEURS SOUS LA PLUIE</b> (Ateliers créatifs)	M <sup>me</sup> ROCHE : 06 50 11 19 16 • ailleurssouslapluie@gmail.com
<b>LABENNE À JEUX</b> (Animations jeux de sociétés)	M <sup>me</sup> MICHAUD : 06 61 61 25 48 • www.labenneajeux.fr

# Tarifs 2021

\* Valables au 01/09/2021



Les tarifs indiqués  
sont ceux en vigueur  
au jour de la publication,  
et sont susceptibles  
d'être modifiés.

## Periscolaire (7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30)

QF	Tarif horaire	Equivalence 1/4 d'heure	Tarif horaire 2 <sup>ème</sup> enfant	Equivalence 1/4 d'heure
0-449	1,20 €	0,30 €	0,96 €	0,24 €
450-786	1,70 €	0,43 €	1,36 €	0,34 €
787-900	2,00 €	0,50 €	1,60 €	0,40 €
901-1200	2,30 €	0,58 €	1,84 €	0,46 €
1201 et +	2,50 €	0,63 €	2,00 €	0,50 €

Retard 15 minutes = 5 €

## ALSH Accueil de Loisirs Sans Hébergement

MERCREDIS ET VACANCES 7H30-18H30

QF	Journée	1/2 journée
0-449	9,00 €	7,00 €
450-786	10,00 €	8,00 €
787-900	12,00 €	10,00 €
901-1200	15,00 €	11,00 €
1201 et +	17,00 €	12,00 €

1/2 journée = AM ou PM sans repas

Retard 15 minutes = 5 €

## Maisons de l'Enfance

### " Les Diablotins" et " Les Fripouilles"

Tarif en fonction de vos revenus et du nombre d'enfants composant la famille selon le barème communiqué par votre Caf.

## Espace Jeunes

En fonction du coût de l'activité par jeune modulé par le quotient familial. Cotisation Annuelle de 5 €.



# Bibliothèque Ludothèque

**Adresse :** 14, rue du Presbytère.

**Gestionnaire :** Mairie de Labenne.

**Public :** Tout public.

## **Horaires et périodes de fonctionnement :**

Mardi : 9h30-12h30 / 15h-18h30

Mercredi : 9h30-12h30 / 15h-18h30

Vendredi : 9h30-12h30 / 15h-18h

Samedi : 9h30-12h30

## **Ludobibliothèque :**

Abonnement annuel : 10€ par famille. (\*Tarif réduit : 5,50€)

Jeux sur place / Prêt : Jeux et livres.

La cotisation donne accès à la bibliothèque/ludothèque à toute la famille.

## **Bibliothèque seule :**

Enfants gratuit / Adultes 10€ à l'année. (\*Tarif réduit : gratuit)



\* Tarif réduit : étudiants, revenus modestes, renseignements sur place en toute discrétion.

## Écoles & Collège

### Ecole Maternelle Aliénor d'Aquitaine

**Directrice : Mme Bordes**

12, Rue du Presbytère • 40530 LABENNE

Contact : 05 59 45 43 65

### Collège Gisèle Halimi Directrice : Mme Truchon-Vidal

Avenue de l'Océan

40530 LABENNE

Contact : 05 59 45 80 80

### Ecole Élémentaire Yves Ulysse Directrice : Mme Finidori

Rue des Ecoles • 40530 LABENNE

Contact : 05 59 45 47 79

### Ecole Primaire Océane Directeur M. Pintat

450, Rue du Stade • 40530 LABENNE

Contact : 05 59 45 85 90

## Restauration scolaire

Les repas servis au restaurant municipal, pour les écoles maternelles et élémentaires, sont préparés au Pôle Culinaire Communautaire situé à Seignosse. Les inscriptions et factures du restaurant municipal sont directement gérées par les services de la Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud.





# Pôle Sud Centre de Formations Musicales Conservatoire des Landes Antenne SUD



## Gestionnaire :

Communauté des Communes Macs.



**Activités :** Conservatoire des Landes

**Public :** à partir de 5 ans.

## Lieux d'enseignement :

Labenne, Capbreton, St-Vincent de Tyrosse, Ondres, Saint-Lon-les-Mines et Soustons

## Horaires et périodes de fonctionnement :

Du lundi au samedi, uniquement en périodes scolaires.

## Dossiers d'inscriptions et contacts :

Conservatoire des Landes Antenne SUD  
Voie Romaine - 40230 St Vincent de Tyrosse  
[www.conservatoire40.fr](http://www.conservatoire40.fr) / Tél. 05.58.41.46.60  
E.mail : [sud@conservatoire40.fr](mailto:sud@conservatoire40.fr)

## Egalement présents à Pôle Sud :

**L'association Landes Musiques Amplifiées** qui intervient dans quatre domaines : l'information et la ressource, l'accompagnement de pratiques et de projets musicaux, le soutien aux initiatives en réalisant des passerelles entre sphère publique et privée, le développement territorial des musiques actuelles amplifiées grâce notamment à la diffusion.

[www.lma-info.com](http://www.lma-info.com) / Tél. 05.58.41.46.61

**Les CMR-Landes**, qui proposent des temps de formation et création musicales sous forme d'ateliers, à destination des tout-petits, des enfants, des adolescents et des adultes, mais aussi pour les scolaires et le milieu spécialisé. [www.lescmr-landes.org](http://www.lescmr-landes.org)

Tél. 05.58.41.46.68

S'informer  
Se former  
Entreprendre  
Créer  
Financer  
S'installer  
Recruter



L'Escale Éco a été créée par MACS pour accompagner les personnes en reconversion professionnelle, recherche d'emploi, les salariés, les étudiants, les entreprises et les porteurs de projets.

### Nos services :

#### Emploi/formation :

- conseils dans votre projet d'évolution ou de reconversion professionnelle ;
- rendez-vous avec des conseillers spécialistes;
- ateliers thématiques (orientation professionnelle, recherche d'emploi, valorisation des compétences, etc.).

#### Créateurs et entreprises :

- conseils et assistance dans vos projets ;
- information sur les aides financières ;
- ateliers thématiques (création d'entreprise, mise en place d'un site internet, aides financières, etc.) ;
- aide à l'implantation sur le territoire (recherche de locaux ou terrains).

+ un **espace ressources** avec de la documentation sur les métiers, la formation, l'orientation, la mise à disposition d'outils numériques.



**Adresse :** Pôle Caunègre  
14, avenue du Maréchal Leclerc  
**Bâtiment B – 1er étage**, 40 140 SOUSTONS  
**Horaires :** Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h00-12h15 & 13h30-17h15  
Vendredi : 9h00-12h15

#### Permanences des partenaires

Sur RDV uniquement auprès de l'Escale Éco  
Emploi/Formation :

- Cap Emploi
- CMA (information sur le Compte Personnel de Formation)
- Solutions Mobilité
- Mission Locale
- Défis Services
- Pôle Emploi

#### Création et gestion d'entreprise :

- Adie
- CCI
- Chambre des métiers et de l'Artisanat
- Couveuse Envolée
- CAE Interstices Aquitaine
- BGE Landes Tec Ge Coop



L'Escale Info est un service de la Communauté de communes MACS, c'est un lieu d'information pour tous, sur toutes les thématiques de la vie quotidienne, avec des permanences de partenaires, des ateliers, des services, des animations.

### Thèmes :

Education, logement, santé, sensibilisation & prévention, emploi, formations, droit, justice, consommation, temps libre, loisirs & culture, animations, sport, démarches de projets ...

### Permanences et ateliers des partenaires sur RDV, renseignements auprès de l'Escale Info au 05 58 41 09 51 :

- **Caisse d'Allocations Familiale des Landes**
- **Relais Assistants Maternels**
- **Médiation et Conflits Familiaux**
- **Conseil Départemental de l'Accès au Droit** : Avocats, huissiers, notaires,
- **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles**
- **La Ligue des Droits de l'Homme** :  
Assistance aux démarches administratives,
- **Mission Locale des Landes** : insertion socio-professionnelle des 16 / 25 ans déscolarisés, communes de Bénesse-Maremne, Capbreton, Labenne, Orx et Saubrigues,
- **Pôle emploi entreprises**
- **Cap Emploi, DEFIS Services, Solutions Mobilités, France Active, Tribunal Judiciaire, AEJ** (Accompagnement vers l'Emploi des Jeunes), Armée de l'air.

### Services :

Accueil, information directe ou orientation vers les professionnels adaptés; Un espace de documentation et un espace numérique en accès libre ; Accompagnement des usagers aux démarches dématérialisées **caf.fr** et **pole-emploi.fr** ; Accompagnement à la parentalité; Mise en relation baby-sitting sur le site Family'macs : <https://www.cc-macs.org/familymacs.html> ; Newsletter « sorties du week-end, sorties en famille » tous les jeudis

### Animations :

Ateliers CV, informatique animé par l'Escale Numérique, d'aide à l'orientation professionnelle en partenariat avec l'Escale ECO ; Temps d'informations ; conférences « Parents-thèses » ; Journées découverte du baby-sitting; Forums de sensibilisation auprès des collégiens et lycéens du territoire ; « Jouons en famille »...

### Adresse :

17 avenue Georges Pompidou - 40130 CAPBRETON

### Horaires :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9h-12h30 & 13h30-17h15

Jeudi : 13h30 à 17h30

L'été (mi-juillet à mi-août) : 9h-14h du lundi au vendredi  
Fermeture entre Noël et Nouvel An.

### Gestionnaire :

Communauté de Communes MACS



En partenariat avec :



Les informations contenues dans le guide ne pouvant être exhaustives, l'ensemble des structures est à la disposition des parents pour tout renseignement complémentaire. Les tarifs indiqués sont ceux en vigueur au jour de la publication et sont susceptibles d'être modifiés.

## Grandir à Labenne



**Mairie de Labenne**

Place de la République • 40530 LABENNE

Téléphone : 05.59.45.46.60 • Fax : 05.59.45.80.00

Courriel : [mairie@ville-labenne.fr](mailto:mairie@ville-labenne.fr)

[www.ville-labenne.fr](http://www.ville-labenne.fr)